Ibn al-ʻAṭṭār, *Formulario notarial y judicial andalusí.* Étude et traduction P. Chalmeta et M. Marugán.

Madrid, Fundación matritense del notariado, 2000. 1040 p.

Les historiens du monde musulman médiéval ont depuis longtemps déjà regretté l'absence de sources d'archives et de documents originaux émanant des tribunaux : hormis les ouvrages recueillant les *fatāwā* (*responsae* juridiques) et les *aḥkām* (sentences judiciaires prononcées par le *qāḍī*), dont les matériaux sont exploités de manière intensive depuis à présent une vingtaine d'années, les archives procédurales, *maḥāḍir* (greffes de tribunaux), et *siǧillāt* (écrits émis par les *qāḍī*-s), ne nous sont plus connues en effet – sauf exception notable – qu'à l'état d'infimes traces. De manière générale, il en est de même des documents juridiques, appelés *šurūṭ* en Orient et *waṯā'iq* en Occident musulman, qui, rédigés par des personnes irréprochables sous la forme de contrats, documents d'attestation et instruments déclaratifs, ne nous ont été conservés qu'en très faible quantité et toujours de manière accidentelle, et ne nous sont plus accessibles qu'indirectement.

Rédigés par des notaires, assesseurs légaux de leurs clients, ces documents juridiques doivent, dans leur forme, être exempts de toute incorrection ou impropriété susceptibles d'entraîner l'invalidation de leur teneur et de leur portée juridique. Les notaires médiévaux disposent donc d'ouvrages de référence, contenant des documents-types, des modèles conformes d'actes notariés, corrects sur le plan légal et destinés à couvrir l'ensemble des cas et des situations auxquels ils sont susceptibles de se trouver confrontés. Ces ouvrages ne sont pas, au sens propre, des recueils d'archives notariales, ni même une sélection d'actes notariés, mais une compilation de modèles d'écritures : au sens strict, des formulaires, qui nous offrent un accès indirect au domaine des contrats et des documents juridiques dressés entre particuliers.

Ces manuels de rédaction et d'établissement d'actes notariés présentent tous une structure commune : à la présentation du modèle d'acte concernant une situation juridique ou un contrat particulier, succède un commentaire juridique, procédural et même linguistique. Ce commentaire permet de développer le contexte référentiel et les conditions formelles de validité du document-type en question : d'où la mention des principes juridiques sur lesquels il se fonde, des discussions d'école et des orientations légales définies par la jurisprudence et les précédents judiciaires, la place à donner à la coutume et aux usages sociaux ; c'est également là parfois que se situe une discussion serrée des termes spécifiques à utiliser dans la rédaction de l'acte, afin d'éviter toute ambiguïté susceptible d'entacher celui-ci de nullité.

En al-Andalus, la production de tels formulaires notariaux a été florissante. De celle-ci, quelques fleurons nous ont été préservés. Si l'on excepte la vieille édition (non critique) du *ʻIqd al-munaẓẓam li-l-ḥukkām* d'Ibn Salmūn (Grenade, m. 767/1365), en marge de la *Tabṣirat al-ḥukkām* d'Ibn Farḥūn (Le Caire, 1301/1884), cette production est cependant longtemps restée sous-exploitée par les historiens médiévistes. Il a fallu ainsi attendre 1983 pour voir paraître l'édition par P. Chalmeta et F. Corriente de l'ouvrage d'Ibn al-ʻAṭṭār (Cordoue, m. 399/1009), le *Kitāb al-Waṯā'iq wa-l-siǧillāt* (*Formulario notarial hispano-arabe*, Madrid, Academia Matritense del Notariado, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, 1983). Sont venus s'ajouter dans la dernière décennie de nouvelles éditions critiques proposées par des arabisants espagnols : celle du *Muqniʻ fī ʻilm al-šurūṭ* d'Ibn Muġīṯ (Tolède, m. 459/1067), par F. J. Aguirre Sádaba, (Madrid, CSIC, ICMA, 1994), et celle, plus récente, de l'ouvrage d'al-Ġazīrī, *Al-Maqṣad al-maḥmūd fī talḫīṣ al-ʻuqūd (Proyecto plausible de compendio de fórmulas notariales)*, édition et étude par A. Ferreras, Madrid, CSIC, 1998). En outre, Husayn Monès a récemment (en 1997) édité en Égypte un formulaire acéphale qu'il a intitulé *Waṯā'iq al-murābiṭīn wa-l-muwaḥḥidīn*, ouvrage dont l'attribution – manifestement erronée – à ʻAbd al-Wāḥid al-Marrākuši laisse encore dans l'ombre l'identité exacte de son auteur. D'autres formulaires semblables, tels les *Waṯā'iq* d'al-Buntī (m. 462/1070), d'Ibn Fatḥūn (m. 505/1111) et d'al-Maṭīṭī (m. 570/1174), demeurent toujours inédits.

De ces divers textes, aucune traduction n'était encore accessible au plus grand nombre des chercheurs travaillant sur l'histoire économique et sociale d'al-Andalus. C'est chose faite à présent avec la parution de la traduction du *Kitāb al-Waṯā'iq wa al-siǧillāt*. Ce volumineux ouvrage, premier formulaire à nous avoir été conservé, et source d'inspiration qui ne se démentira pas auprès des auteurs de formulaires plus tardifs, est également le plus complet et le plus détaillé aujourd'hui à notre disposition ; il est dû à la plume d'un juriste cordouan, Ibn al-ʻAṭṭār, mort en 399/1009. Le formulaire a été rédigé, comme l'établissent les deux auteurs (p. 17-18), en deux temps : entre 370/980 et 380/990 pour la première mouture de l'ouvrage, et entre 383/994 et 390/1000 pour les remaniements et enrichissements postérieurs auxquels va procéder Ibn al-ʻAṭṭār à son retour de Pèlerinage.

L'ouvrage présent est le fruit d'un travail de collaboration : la traduction a été réalisée par Marina Marugán, dont il faut souligner la grande rigueur avec laquelle elle est parvenue à rendre un texte arabe au vocabulaire – on s'en doute – extrêmement spécifique et technique. La traduction a été revue par Pedro Chalmeta, qui s'est également chargé de l'annotation et de l'étude proprement dite des matériaux juridiques, historiques et socio-économiques contenus dans l'ouvrage.

La matière proprement dite de l'ouvrage est précédée d'une longue introduction générale sur le *fiqh*, les documents

BCAI 18 (2002) Ibn al-ʻAṭṭār : Formulario notarial y judicial andalusí. Étude et traduction P. Chalmeta et M. Marugán, recensé par Jean-Pierre Van Staëvel
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

notariés, les notaires et autres témoins instrumentaires (p. 1-13), l'auteur et son ouvrage, et la place de ce dernier dans la production en al-Andalus de formulaires notariaux (p. 13-21). On insistera sur l'importance des remarques formulées par les auteurs à propos des dimensions formelles et scripturaires des actes notariés *stricto sensu* (p. 16-17), et des conditions de leur intégration aux formulaires en tant que modèles, argumentaire de portée méthodologique considérable, dont profiteront les chercheurs en histoire sociale et économique qui souhaitent exploiter ce type de source, les aidant à envisager la question toujours épineuse des apports et des limites de ce type de source.

Le corps de l'ouvrage regroupe 245 modèles d'actes notariés, répartis en 34 chapitres : mariage (4 modèles d'actes, p. 23-70), vente (6 modèles d'actes, p. 71-117), contrat de vente anticipée (7 modèles d'actes, p. 119-145), les différentes sortes de contrats agricoles (13 modèles d'actes, p. 147-199), la commandite (modèle d'acte unique, p. 201-214), les libéralités et autres cessions contractuelles non onéreuses (10 modèles d'actes, p. 215-250), les dépôts (modèle d'acte unique, p. 251-256), l'invention d'un bien (6 modèles d'actes, p. 257-271), le prêt et autres situations semblables (3 modèles d'actes, p. 273-291), le transfert de dette (5 modèles d'actes, p. 293-311), l'annulation de dette ou la libération d'une obligation (5 modèles d'actes, p. 313-326), le partage des biens (2 modèles d'actes, p. 327-336), la location de biens immeubles (6 modèles d'actes, p. 337-356), les libéralités de bienfaisance (6 modèles d'actes, p. 357-377), les donations pieuses entre membres d'une même famille (11 modèles d'actes, p. 379-415), les donations révocables ou non (4 modèles d'actes, p. 417-427), la manumission obligatoire, volontaire ou contractuelle (21 modèles d'actes, p. 429-484), l'accusation de délit de sang (9 modèles d'actes, p. 485-525), l'établissement d'attestations de réserve et d'actes secrets (10 modèles d'actes, p. 527-551), l'incapacité et l'émancipation légales (9 modèles d'actes, p. 553-572), la possession (11 modèles d'actes, p. 573-599), les calamités et sinistres agricoles (12 modèles d'actes, p. 601-621), la conversion à l'islam (5 modèles d'actes, p. 623-646), (15 modèles d'actes, p. 647-687), le Pèlerinage (13 modèles d'actes, p. 689-738), la bonne conduite du juge (p. 739-749), la procuration (2 modèles d'actes, p. 751-759), la notification de la plainte (4 modèles d'actes, p. 761-774), la rédaction de sentences judiciaires (4 modèles d'actes, p. 775-791), la question de l'absent ou du disparu (13 modèles d'actes, p. 793-830), l'héritage (12 modèles d'actes, p. 831-868), la fiscalité (7 modèles d'actes, p. 869-889), la déclaration d'indigence ou d'incapacité (7 modèles d'actes, p. 891-912), la question de la chose jugée (4 modèles d'actes, p. 913-930).

Le texte d'Ibn al-ʿAṭṭār dont nous disposons depuis l'édition qu'en ont donné en 1983 P. Chalmeta et F. Corriente est établi d'après l'*unicum* conservé dans la Bibliothèque de la Qarawiyyîn de Fès (ms. nº 470/2), et ne regroupe pas en conséquence l'intégralité de la matière initiale : la perte du tome I de l'ouvrage, conservé jusqu'en 1904 à la Biblioteca Nazionale de Turin, a eu pour conséquence de rendre certaines parties du domaine des contrats largement sous-représentées dans l'édition critique et la présente traduction. Le droit familial a particulièrement souffert de ces aléas de conservation du texte, puisque, dans le très faible nombre de modèles d'actes concernant le mariage (p. 23), manquent aujourd'hui les questions de répudiation (*ṭalāq*), de retour à l'état marital après répudiation (*riǧʿa*), de formule de répudiation préislamique (*ẓihār*), de serment d'abstinence de rapports sexuels (*īlāʾ*), de répudiation par accusation publique d'adultère (*liʿān*), ou d'allaitement (*ḥaḫāna*). De mêmes lacunes concernent le livre des ventes (p. 76-77) et la vente par anticipation (p. 121), les contrats locatifs (p. 340-342), ainsi que la constitution de biens de mainmorte, notamment de ceux à destination d'utilité publique (p. 364). On sait cependant, d'après la description qu'en a laissé Nallino en 1901, ce que contenait pour l'essentiel la première partie de l'ouvrage, et le reste peut se déduire par comparaison avec les autres formulaires, notamment ceux d'Ibn Muġīṯ, d'al-Buntī et d'al-Ġazīrī : Pedro Chalmeta et Marina Marugán ont donc tenté, sur la base d'une telle analyse comparative, de restituer de la manière la plus plausible qui soit pour chaque chapitre sous-représenté, l'ordre théorique d'exposition des matières juridiques, et ce même si cette reconstitution demeure, en quelques cas (le mariage notamment), hypothétique et quelque peu artificielle. Au contraire, on notera l'importance – faussée, il est vrai, par cette conservation différentielle des différents chapitres de l'ouvrage – des modèles d'actes concernant les libéralités et autres cessions contractuelles non onéreuses, l'arrangement à l'amiable, ainsi que celle des actes de manumission (2 des 4 actes de mariage conservés), de vente d'esclaves (cf. par ex. modèles nº 9 p. 105-111 et nº 10 p. 114-116), ou d'esclave en fuite (modèles nºs 47 et 48, p. 270-271), qui semblent témoigner du poids considérable pris par les questions liées à l'esclavage dans la société d'al-Andalus de la fin du IVe siècle de l'hégire.

Certains actes se situent à la croisée des juridictions en vigueur durant cette même période, comme ce modèle d'acte de vente de la part du curateur aux successions vacantes (*ṣāḥib al-mawāriṯ*) (modèle nº 7, p. 98-99), ou cet autre, dans lequel intervient un autre magistrat, le *ṣāḥib al-madīna* (modèle nº 230, p. 882). D'autres actes font référence à la pratique courante, à l'usage habituel en vigueur chez les commerçants des souks de Cordoue (modèle nº 52, p. 299). En outre, bien que ce formulaire ait été rédigé à Cordoue par un juriste cordouan, la vocation de cette compilation dépasse de loin le cadre strictement urbain de la mégapole califale : les nombreux cas concernant le monde agraire, contrats d'association agricole (*murāʿa*), baux à complant (*muġārasa*), contrats d'irrigation de terre (*musāqāt*), mais aussi cas de sinistres et de préjudices

BCAI 18 (2002) Ibn al-ʿAṭṭār : Formulario notarial y judicial andalusí. Étude et traduction P. Chalmeta et M. Marugán, recensé par Jean-Pierre Van Staëvel
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

causés aux récoltes par les aléas climatiques (*ġā'iḥa*), sont là pour en témoigner. On notera également la présence de situations économiques plus particulières, comme la concession de salines (modèles n°s 67, et 68 p. 352-354), ou l'extraordinaire précision de certains de ces modèles d'actes, tel celui concernant un cas de manumission contractuelle, où sont énumérés par le détail les devoirs de l'obligé à l'égard de son ancien maître (n° 91, p. 437-440), ou celui d'un cas de délit de sang (notamment le modèle n° 120, p. 517-525), où sont exposées les modalités du pardon de la victime pour son agresseur, et la tarification des indemnisations en fonction de la partie du corps qui a été lésée, sans oublier les quelques modèles de conversions à l'islam conservés dans le formulaire, avec notamment le cas du *mağūs* et de la *mağūsiyya*, dont l'identification pose quelque peu problème dans le contexte social de l'Andalus de la fin du IVe/Xe siècle (p. 626), mais qui procède peut-être d'une situation antérieure, ou ce modèle d'acte à dresser en vue de l'accomplissement du Pèlerinage par substitution (modèle n° 183, p. 700-706). Au total donc, l'ouvrage nous offre l'image d'une société procédurière, où la formalisation par l'écrit des liens contractuels conclus entre les personnes joue un rôle important. Resterait bien sûr à pouvoir approcher de plus près cette réalité sociale et à pouvoir estimer la place réelle occupée par la pratique notariale dans la formalisation par l'écrit de processus sociaux généralement plus « informels ». N'en ressort enfin que plus nettement encore l'absence généralisée des actes eux-mêmes, dont seul ce formulaire nous conserve le souvenir.

Chacun des chapitres de l'ouvrage est introduit par une présentation générale (due à P. Chalmeta) de la matière juridique dont il va être question : les éléments constitutifs du contrat (les contractants et l'objet du contrat), ses effets juridiques, les formes linguistiques à respecter, les effets normatifs propres au système juridique d'al-Andalus. Chaque modèle d'acte est en outre suivi par une analyse serrée de la forme générale et des clausules du document en question, ainsi que par des remarques d'ordre historique et socio-économique, parfois enrichies de références aux apports de l'archéologie (cas du contrat de *musāqāt*, par ex., p. 186-188), ou par l'analyse comparative du même cas (ex. des libéralités, et plus particulièrement de la concession du droit d'usufruit sur un bien donné, p. 218-222) tel qu'il est traité dans les recueils de *fatāwā*.

L'ensemble du texte présente peu d'erreurs typographiques ; on notera cependant, dans la table des matières, au chapitre 31, un modèle numéroté 207 au lieu de 217, alors que le modèle n° 219 (p. 841) a été omis sur cette même table. D'autre part, Ibn Rušd, l'auteur du *Bayān*, dont il est question page 171, ne saurait être le philosophe (m. 595/1198), mais son grand-père, mort en 520/1126.

L'ouvrage est enfin doté d'une abondante liste de sources (p. 937-948) et d'une bibliographie (p. 949-979) bien fournie. Les *indices* sont très complets : à un très utile index analytique (p. 983-1021), sont joints en effet un index des termes arabes particulièrement détaillé, puisqu'il intègre même des formules juridiques peu courantes (p. 1023-1030), un index des noms propres (p. 1031-1037), et enfin un index des noms de lieux (p. 1039-1040).

Au même titre que l'excellente traduction par Delfina Serrano de l'important ouvrage dans lequel Muḥammad Ibn 'Iyāḫ compilait les réponses de son père, le fameux Qadi 'Iyāḫ, les *Maḏāhib al-ḥukkām fī nawāzil al-aḥkām (La actuación de los jueces en los procesos judiciales*, Madrid, 1998), ou que la thèse remarquable que Christian Müller a consacrée à l'étude de l'ouvrage du juriste andalou Ibn Sahl (*Gerichtspraxis im Stadtstaat Cordoba. Zum Recht der Gesellschaft in einer mælikitisch-islamischen Rechtstradition des 5/11. Jahrhunderts*, Leyde, 1999), cette traduction doublée d'une analyse serrée du *Kitāb al-Waṯā'iq wa-l-siğillāt* d'Ibn al-'Aṭṭār vient combler une attente en offrant à la fois une source juridique de premier plan et un formidable outil de travail pour l'historien du droit comme pour le chercheur en histoire économique et sociale d'al-Andalus.

Jean-Pierre Van Staëvel
Université de Paris IV

BCAI 18 (2002) Ibn al-'Aṭṭār : Formulario notarial y judicial andalusí. Étude et traduction P. Chalmeta et M. Marugán, recensé par Jean-Pierre Van Staëvel
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net